

PROJET DE BUDGET 2025 DE LA MUNICIPALITE DE SION

PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	------------------------------------	-----------

Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de service de tiers	376'000.-	396'000.-	+20'000.-	Cette somme devra être consacrée au renforcement auprès de la population de la communication sur les énergies renouvelables et surtout la possibilité d'obtenir des subsides pour participer aux mesures en lien avec la transitions énergétique (- 39'000frs par rapport au budget 2024) Canaux à renforcer : tout ménage, application smartphone, presse, etc.	Les Verts	COGEST CEU : remarques : Le dernier Sion21 dont le coût est assez conséquent, parle des programmes de subventions pour les énergies renouvelables. D'autre part, il semble que les personnes qui veulent rénover se renseignent et vont chercher les subventions. Les entreprises sont également au courant de ces subventions. Enfin, donner 20'000 frs de plus à OIKEN (à travers le mandat de délégué à l'énergie)	Oui

								n'est pas l'objectif visé. Finalement, l'idée, par exemple, d'insérer des éléments publicitaires avec les factures d'électricité, est interdite. Vote de la CEU : 3 oui, 7 non	

Dicastère 3 : Education & Culture

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct	301.3130 p.73	Prestations de services de tiers	787'000.-	817'000.-	+30'000.-	Implanter le projet « et si on éteignait ? » sur la commune de Sion destiné à la prévention numérique. La commune d'Ayent, en collaboration avec l'association action innocence, a développé et testé un concept de prévention de l'utilisation excessive des écrans par les jeunes. Sur la base d'un sondage réalisé auprès des élèves, enseignants et parents, ce projet est un succès. Il est mis gratuitement à disposition des communes. La commune de Sierre a déjà manifesté son intérêt, ainsi que deux autres communes. Il consiste à mettre sur pied des conférences, évaluer le temps passé sur les écrans, proposer des	PLR	COGEST CSC	Oui

						ateliers imaginés par les élèves pour identifier des alternatives aux écrans et comme défi ultime de tester une semaine sans écran.  Par cet amendement, le groupe PLR demande l'implémentation d'un tel projet dans les écoles primaires, adapté bien évidemment aux spécificités et aux besoins de la commune de Sion, afin de lutter contre les effets nocifs avérés de l'utilisation excessive des écrans.  Le montant indiqué correspond aux coûts effectifs enregistrés à Ayent pondéré par le nombre d'habitants,			
<b>Fonct.</b>	303.3010 p.75	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	2'077'000.-	2'070'000.-	+70'000.-	Environ 70 AVS (aides à la vie scolaire) travaillent dans les classes de Sion. Elles reçoivent le salaire le plus bas de tous les employés communaux, alors qu'elles travaillent avec nos enfants. Ce montant amendé permettra, non pas d'en engager plus, mais d'améliorer un peu leur situation.	Les Verts	COGEST ESC	Non
<b>Inv.</b>	308.5040 p.207	Terrains bâtis	2'000'000.-	2'150'000.-	+ 150'000.-	En août 2023, les élèves de nos centres scolaires ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante. Ce phénomène appelé à perdurer s'est à nouveau manifesté cette année. A l'heure actuelle, plusieurs cours d'école, notamment celle du Sacré-Cœur et du Vieux-Moulin et de	Les Verts	COGEST CEU : Remarques : Nous avons appris qu'au Sacré-Cœur un projet était en cours, la cours d'école du Vieux-Moulin est privée. A l'ancienne Ecole normale des filles un	Oui

						l'ancienne école normale des filles, sont quasi entièrement minéralisée. Pour le confort de nos enfants et surtout leur santé, nous proposons de prévoir un minimum d'espaces verts, arborisés, dans les cours qui n'en n'ont que très peu en vue de les protéger contre les périodes de canicules.		arbre vénérable vient de s'effondrer et devrait donc être remplacé. N'existe-t-il pas une Commission des cours d'école prête à rénover ces lieux ? Vote : 4 oui , 1 abstention, 5 non	
								CSC	

Dicastère 4 : Affaires sociales

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	400.3010	Traitements	1'683'000.-	1'698'000.-	+ 15'000.-	<del>Le délégué aux aînés occupe aujourd'hui une fonction à 50%. Il est proposé de renforcer ce poste au vu de son importance pour la population senior.</del>	PS	COGEST CSC	Non
Fonct.	404.3010	Traitements	245'000.-	260'000.-	+15'000.-	La politique de proximité gagne en importance depuis plusieurs années, conformément aux ambitions du programme de législature du Conseil communal. Il est donc proposé de renforcer la fonction de collaborateur.rice à l'intégration.	PS	COGEST CSC	Oui

Dicastère 5 : Sécurité publique

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	------------------------------------	-----------

Document de travail à l'usage du Conseil général

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Inv.	600.5010 p.223	Routes/voies de circulation  Aglo Valais central	850'000.-	500'000.-	-350'000.-	<p>Pour la sous-rubrique « Agglo Valais central » budgétisée à CHF 850'000.- l'explication fournie dans le cadre de l'étude du budget indique que ce montant sera exclusivement dévolu à réaliser une liaison cyclable entre la passerelle de l'Hôpital et la passerelle de la Borgne.</p> <p>L'explication est insuffisante au vu du montant en jeu. De plus, notre groupe s'interroge quant à la faisabilité d'utiliser intégralement le montant sur la seule année 2025. Nous proposons un amendement réduisant le montant à CHF 500'000.- et proposons à la municipalité de venir avec un crédit supplémentaire si ce budget venait à être entièrement utilisé et insuffisant courant 2025</p>	PLR	<p>COGEST</p> <p>CEU : remarques : Les deux amendements ont été discutés et votés ensemble. L'enveloppe pour le projet est certes généreuse, mais l'éclairage peut s'avérer très coûteux. Il faudra accepter le crédit supplémentaire.</p> <p>Vote : voir ci-dessous</p>	Oui
Inv.	600.5010 P223	Routes/Voies de communication  - Aglo Valais central	850'000.-	650'000.-	-200'000.-	<p>Les 850'000 CHF concernent uniquement la liaison entre la passerelle de l'hôpital et la passerelle de la borgne. Le trajet à aménager passe derrière le parking de l'hôpital et mesure 250m environ. Avec une estimation à 1500.-/m, cela représente environ 375'000 auxquels il faut ajouter les coûts de signalétique et d'éclairage. Les coûts proposés semblent donc disproportionnés pour ce projet.</p>	Le Centre	<p>COGEST</p> <p>CEU</p> <p>Vote : 7 oui, 3 abstentions</p>	Oui

<p><b>Inv.</b></p>	<p>600.5010 Page 223</p>	<p>Routes/voies de communication</p> <p>Pistes cyclables, parcs vélo</p>	<p>650'000.-</p>	<p>700'000.-</p>	<p>+50'000.-</p>	<p>Pour une étude de réalisation d'une piste cyclable sécurisée séparée du trafic automobile reliant le nord au sud de la ville</p>	<p>Les Verts</p>	<p>COGEST CEU : suite à la motion (irrecevable) de liaison entre nord et sud. La partie sud pour se connecter à l'avenue de Tourbillon devrait être à l'étude. Il faudrait trouver une solution pour ce tronçon qui n'est pas sécurisé. L'administration n'arrive pas à suivre. Le canton a retiré son financement pour l'étude de l'Ave de la Gare. Ce dernier tronçon est donc bloqué si la commune ne réagit pas. Vote : 8 oui, 2 abstentions</p>	<p>Oui</p>
<p><b>Inv</b></p>	<p>601.5060 p228</p>	<p>Voirie Biens mobiliers</p>	<p>400'000.-</p>	<p>200'000.-</p>	<p>-200'000.-</p>	<p>L'électrification et ou le renouvellement du parc machine et véhicule se poursuit. Un amendement du PS revoyant le montant à la baisse avait été accepté en 2023. La justification de la rubrique apparaissant insuffisante et le montant disproportionné. En sus de l'amendement, certains groupes ont demandé à la commune d'apporter des compléments d'informations, tel que état du parc actuel, le montant global, le type de machines... La commune n'a apporté aucun élément de réponse, les</p>	<p>UDC</p>	<p>COGEST CEU : Remarques : l'aperçu du parc véhicule avait été demandé et n'a pas été transmis et ce pour la 2è année d'affilée. Il manque de la transparence sur ce dossier. L'amélioration du parc automobile est certes nécessaire mais doit être réfléchi. Vote : 9 oui, 1 non</p>	<p>Oui</p>

Document de travail à l'usage du Conseil Général

						<p>justifications de rubriques sont devenues plus obscures et la planification annuelle fait état d'investissements annuels répétitifs pour 2026-2029. Des montants conséquents et récurrents sans que ceux-ci soient questionnés et examinés. L'UDC ne souhaite pas empêcher l'achat de véhicules électriques. Par contre, nous souhaitons que l'état de la flotte, sa motorisation, les critères retenus lors de l'achat et du remplacement de véhicules ainsi que les montants globaux prévus pour aboutir au renouvellement du parc soient clairement explicités.</p>			
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--

**Dicastère 7 : Bâtiments et constructions**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable

**Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité**

Document de travail à l'usage du Conseil général

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fonct.	852.3010 p.160	Traitement du personnel	2'727'000.-	2'827'000.-	+100'000.-	L'amendement vise à assurer une bonne qualité d'entretien de nouveaux espaces verts tels que la nouvelle école de Champsec, cour de gare, anciens abattoirs (7'000m <sup>2</sup> ) et les 8'000 arbres de la Ville avec un EPT supplémentaire <b>de collaborateur.trice.</b>	Les Verts	COGEST CEU : remarques : les EPT augmentent déjà pour ce service. Il est recommandé d'attendre que les personnes engagées fassent leur preuve et d'intervenir en cas de besoin. Des temporaires peuvent être engagés si jamais. Cependant, le recours à du personnel temporaire n'est pas toujours la solution. Avec l'augmentation des projets, il serait parfois nécessaire d'anticiper les besoins. Vote : 3 oui, 7 non CSC	Oui
Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	7'169'000.-	7'419'000.-	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne, ce d'autant plus qu'un projet vise l'extension de la ligne jusqu'à	Les Verts	COGEST CEU : Une étude devait nous être retournée. Combien de personnes prennent les bus par exemple ? il manque des données concrètes. Vote : 3 oui, 7 non	Oui

						Châteauneuf/Conthey. Augmenter la cadence sur toute la ligne permettra de drainer les pendulaires.			
Fonct.	856.3634 (p. 163)	Subventions aux entreprises publiques	7'169'000.-	7'419'000.-	+ 250'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.	PS	COGEST CEU : Créer une offre du soir est pertinente, et conséquente, mais il manque des informations chiffrées. C'est un sujet suffisamment ambitieux pour le traiter de manière plus complète et envisager une stratégie de bus du soir. Vote : 3 oui, 7 non	Oui
Fonct.	860.3132 p.165	Honoraires experts et spécialistes	310'000.-	210'000.-	-100'000.-	Avant que la commission qui doit se pencher sur le futur de notre aéroport, propose un projet, les études pour le développement de ses infrastructures, et la certification qualité ne sont pas urgentes.	Les Verts	COGEST CEU : La concession pour l'aéroport court jusqu'en 2031. Le budget actuel pour maintenir l'entretien de l'aéroport est déjà serré. Avec un tel budget, il n'y a pas de développement en cours. Vote : 3 oui, 7 non	Oui
Inv.	850.5290 P239	Autre immobilisation	700'000.-	500'000.-	-200'000.-	Il s'agit majoritairement d'études liées au développement de Ronquoz 21 et au vu de la faible capacité d'autofinancement de la municipalité,	Le Centre	COGEST CEU : La prolongation de la zone réservée	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

		incorporelle Ronquoz 21				nous estimons qu'il serait bon de réduire temporairement la voilure de ce projet.		Ronquoz21 vient d'être votée. En diminuant le budget sur ce projet, l'avancement du PAZ_RCCZ n'est pas péjoré. Mais au vu de la taille du secteur, les études permettent d'avoir un projet bien en place. Certaines entreprises ont peur de se faire pousser hors du secteur et n'ont pas l'impression que le projet est en train d'avancer. En enlevant ce montant, le travail de communication, l'avancée dans les négociations avec les propriétaires seraient mis à mal. Vote : 3 oui, 7 non	
<b>Inv.</b>	852.5040 p.239	Parcs et Jardins Terrains bâti Aménagement nt espaces pubics	600'000.-	800 '000.-	+200'000.-	Cet amendement vise, d'une part, à remplacer les arbres qui ont souffert du dérèglement climatique dans les parcs ou au bord des routes. Nous pouvons citer comme exemple le parking derrière l'église de Bramois, où les arbres sont secs depuis plusieurs années. D'autre part, en lien avec les fortes chaleurs estivales, les rues passantes de la ville ont besoin d'être équipées de fontaines d'eau, bien visibles et accessibles.	Les Verts	COGEST CEU : Les fontaines sont incluses dans les réaménagements des places publiques et le remplacement des arbres est certainement budgétisé. Mais on peut accélérer le remplacement des arbres avec ce montant. Le plan	Oui

Document de travail à l'usage du Conseil général

									canopée n'est pas un bon exemple de rapidité. Vote : 3 oui, 3 non, 4 abstentions CSC
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	------------------------------------	-----------

Document de travail à l'usage du Conseil général